

EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juin 2024

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-cinq juin à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.

N°29

Etaient présents: M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, Mme Stéphanie PERRIER, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoints, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Christèle COURSAT, Mme Yvette FOURNIER, M. Patrick BROQUERIE, Mme Zohra HAMZAOUI, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, M. Sébastien BRAZ, M. Henry TURLIER, Mme Micheline GENEIX, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 24 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés: Mme Christine BUISSON-COMBE par Mme Yvette FOURNIER, M. Yvon DELCHET par M. Stéphane BERTHOMIER, M. Gérard FAUGERES par M. Jacques SPINDLER, M. Serge HULPUSCH à partir de 18h50 par Mme Sylvie CHRISTOPHE, Mme Aïcha RAZOUKI par Mme Sandy LACROIX, M. Raphaël CHAUMEIL par M. Dorian LASCAUX, Mme Anne BOUYER par Mme Micheline GENEIX.

Etaient absents: Mme Ayse TARI, M. Grégory HUGUE

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Demande de subvention au Conseil Départemental de la Corrèze pour la restauration de 4 registres de l'état-civil et d'un plan de la Ville de Tulle calque de 1888

Le Conseil municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.
- Vu le Budget communal,
- Considérant qu'il convient de faire restaurer quatre registres de l'état-civil et un plan de la Ville de Tulle calque de 1888 dont l'état de conservation est préoccupant,
- Considérant qu'il convient de solliciter une subvention du Conseil Départemental de la Corrèze en vue du financement de cette opération,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- 1 Décide de faire procéder par La reliure du Limousin de Malemort (19) à la restauration des registres suivants :
 - Registre d'état civil naissances 1900
 - Registre d'état civil décès 1896
 - Registre d'état civil décès 1899
 - Registre d'état civil décès 1941
 - Plan de la Ville de Tulle calque de 1888
- 2 Sollicite, en vue du financement de cette action qui s'élève à 1 638 € (HT), une subvention du Conseil Départemental de la Corrèze à hauteur de 25 % du prix H.T., soit 409,50 €.
- 3 Autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes et à signer tous les documents s'y rapportant.
- 4 Les écritures comptables correspondantes seront inscrites au budget de la Ville.
- **5** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site <u>www.telerecours.fr</u>.

Le Maire,

Ed COMBES

Le secrétaire de Séance

Clément VERGNE

Transmis au Contrôle de Légalité le : 2 8 JUIN 2024
Date et ref de l'accusé de réception : 2 8 JUIN 2024

129 - 1506 2024